

# RÉGLEMENTATION DES CONSTRUCTIONS : LES NOUVEAUTÉS



Fiche explicative

## NATURE DE L'ACTION

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre l'histoire de la réglementation thermique, pour anticiper son évolution,

Rappel de la RT2012, présentation du label BEPOS et des hypothèses de la RT 2020 ;

Intégrer les principes efficaces pour atteindre les objectifs et performances à venir ;

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle de conférence, tableau blanc, vidéoprojecteur ;

Supports multimédias (type PPT + vidéos),

Livret sur support « .PDF » envoyé a posteriori au stagiaire.

## ENCADRANT DE LA FORMATION

Formateur ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ADEME, la cellule FEEBAT ou la Fédération Nationale Eco-construire.

## MODALITÉS PRATIQUES

Déroulement : formation en présentiel ;

Validation de l'action : feuille de présence à signer, remise d'une attestation de fin de formation.

Lieu : La formation se déroule dans l'hôtel, l'après-midi de la présentation des solutions produits dans le cadre des « rencontres prescrire ».

## PUBLIC

Artisans du bâtiment, Architectes, Bureaux d'études, Maîtres d'ouvrages, Entreprises du bâtiment.

## EFFECTIF

De 10 à 20 stagiaires.

## ENJEUX

Assurer une veille réglementaire des métiers du bâtiment.

## DURÉE

8 heures.

## COÛT

La journée complémentaire fait l'objet d'une commande spécifique de 600 €.

Ces formations éligibles de 8 heures sont reconnues par les OPCA et bénéficient d'une prise en charge possible par les fonds de formation professionnelle. IFECO se charge de toutes les formalités administratives

## PROGRAMME

- Le contexte énergétique français, le point sur les chiffres et les idées préconçues ;
- Rappel et mise à jour des réglementations thermiques : La réglementation thermique des bâtiments existants,
- La RT globale
- Le Label BEPOS ; Le label E+/C-
- Vers la RT2020 ?
- L'optimisation énergétique ;
- Les solutions pour produire et exporter l'énergie du bâtiment,
- Les outils d'aide à la conception ;
- La labellisation : Veille réglementaire : mise à jour des textes en neuf et des aides économiques en rénovation
- Présentation de cas concrets et exercices pratiques lors de la journée complémentaire.

## PROGRAMME TYPE D'UNE JOURNÉE EXCLUSIVE

9h

Arrivée du public des prescripteurs. Café d'accueil.

9h30 - 12h

Début de la formation éligible dispensée par notre formateur agréé.

12h - 13h

Pause déjeuner.

13h00 - 18h30

Suite de la formation éligible.

18h30 - 19h00

Remise des attestations et supports de formation aux prescripteurs.

19h00 - 19h30

Présentation partenaire : solutions produits et services adaptés

19h30 - 21h30

Dîner offert par le partenaire



renseignements et organisation :

**LES JOURNÉES  
EXCLUSIVES**

freecom **RENCONTRE  
PREScrire**

4 rue Saint Sidoine 69003 LYON - FRANCE  
Tél +33(0)4 82 53 42 95 Fax +33(0)9 70 63 08 81  
SAS au capital de 5200 € - RC Lyon 542 475 944  
Siret 524 475 944 000 38 Code APE 7021 Z  
N° TVA intracommunautaire FR 59 524 475 944

Courriel : [formation@journee-exclusive.com](mailto:formation@journee-exclusive.com)